Adopte une poule !

À partir de janvier 2024, les collectivités, et plus spécifiquement celle de Saint-Quentin-en-Yvelines dont dépend Magny-les-Hameaux, seront chargées de fournir à chaque ménage une solution permettant de traiter les biodéchets. SQY déploie par exemple des composteurs.

Dans le cadre de ses contacts avec les agriculteurs locaux, et avec le retour d'expérience de l'agglomération de Versailles Grand Parc qui a déployé ce dispositif, Magny-les-Hameaux vous a interrogé, du 1er au 18 décembre, sur l'adoption de poules. Vous avez été 163 personnes à répondre à ce sondage. Merci à vous tous pour votre participation à cette concertation.

La poule, qui consomme près de 150 kg de restes alimentaires par an est une solution au traitement de ces déchets. Un double avantage pour les particuliers qui réduisent le poids de leurs poubelles et récupèrent en échange de bons œufs !
La Ville vous invite à donner votre avis sur "l'adoption" de poule de réforme. Les poules de réforme sont des poules pondeuses qui proviennent d'un élevage et qui sont remplacée vers 18 mois par un lot de poules plus jeunes.

Status message

Désolé... Ce formulaire est clos aux nouvelles soumissions.

Infos pratiques

La question :

Adopteriez-vous une poule ?
Oui, je trouve l'idée intéressante et j'aimerais adopter une poule et en prendre soin
Non, je ne souhaite pas cette solution pour le traitement de mes biodéchets

Le résultat :

163 réponses dont 32 négatives, proposant plutôt le compost comme solution alternative.